



Fiche descriptive et proposition(s) d'aménagement(s)

No	Version	Coûts	Priorité
A12 Réalisé	Etabli le: 23 mai 2000 Modifié le: par: JFP & RPD par:		

Pont Bouby-Rolls sur le Mujon

Description(s)

Même considéré hors du contexte de la future réalisation du collège du Cheminet, le franchissement de l'avenue de Grandson aux abords du pont "Bouby-Rolls" est un point faible au niveau de la sécurité. Ceci particulièrement pour les éléments les plus faibles: les enfants. Le trafic sur le début de l'avenue de Grandson est important. Les automobilistes sortant d'Yverdon ont leur attention attirée par la jonction des flux provenant de la rue de Neuchâtel et du quai de la Thièle. Ils sont donc moins attentifs aux possibles piétons ou cyclistes qui veulent traverser le pont. Une amélioration pourrait survenir lors de l'aménagement d'un hypothétique futur giratoire provisoire, pas encore mis à l'enquête. La sécurité n'est donc pas encore acquise sur ce parcours.

Proposition(s)

La traversée du pont du Mujon sur l'avenue de Grandson par les écoliers piétons et cyclistes doit être assurée, indépendamment de la réalisation d'un giratoire provisoire. En conséquence, ces deux dossiers doivent absolument être déconnectés l'un de l'autre, la réalisation du collège étant d'ores et déjà acquise et l'augmentation du nombre de "traverseurs" pour ainsi dire programmée. Il est donc nécessaire de réaliser cette traversée protégée, quel que soit l'avenir réservé au giratoire.
Si aucune solution satisfaisante est réalisable sur le pont sans le giratoire, nous rappelons que l'alternative d'une passerelle sous le pont doit alors être étudiée.

Coûts / contraintes

Cette traversée faisant partie du projet du futur giratoire provisoire, des chiffres doivent être disponibles auprès des services communaux.

Priorité / urgence

Il est évident qu'au niveau du délai de réalisation, la sécurisation du franchissement de ce pont doit aller de pair avec la mise en service du collège du Cheminet.

Ville d'Yverdon-les-Bains

Commission "2 roues"



Fiche descriptive et proposition(s) d'aménagement(s)

01.01.08 :

Le travail important réalisé pour que ce pont puisse être franchi par-dessous a nécessité l'accord du voyer des eaux. Grâce à cet ouvrage, nous disposons maintenant d'une possibilité d'aller du Cheminet jusqu'au bord du lac hors des grands axes.

L'accès au passage sous le pont Bouby-Rolls depuis le quai de la Thièle pose encore parfois un petit problème : Il arrive qu'une voiture se trouve stationnée, en toute illégalité, dans le virage situé au bas de la pente. Le marquage au sol ne semble pas suffire à dissuader le stationnement à cet endroit.



Ville d'Yverdon-les-Bains Commission "2 roues"



Fiche descriptive et proposition(s) d'aménagement(s)

